

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1831 - 5 septembre 2003 - prix : 1 €

**À Pâques ou
à la Pentecôte**

**Un jour de
travail donné
aux patrons,
pas aux vieux**

**Menaces
contre la
Sécurité
sociale**

p 12

Incendies
**Des moyens
notoirement
insuffisants**

p 2

Irak
**Les États-Unis
font le lit de
l'intégrisme**

p 6



M 06189 - 1831 - F: 1,00 €

Rentrée scolaire
Les problèmes demeurent

p 5

Sommaire

Leur société

- p.4 ■ « L'École française » de la torture
- p.12 ■ Sécu : le gouvernement prépare de nouvelles attaques

Tribune

- p.4 ■ Le PS « répond » à l'extrême gauche

Enseignement

- p.5 ■ Éducation nationale : le compte n'y est pas !
- À Colombes : les enfants de chômeurs privés de cantine

Dans le monde

- p.6-7 ■ Irak : l'attentat de Nadjaf et la menace de l'intégrisme chiite
- Grande-Bretagne : quand le profit disjoncte
- Argentine : les militaires tortionnaires une nouvelle fois libérés

Dans les entreprises

- p.8 à 11 ■ Hôpitaux, toujours des économies
- AZF Toulouse, le scandale continue
- Alstom Chantiers de l'Atlantique, les travailleurs roumains ont gagné
- ST MicroElectronics, 600 emplois supprimés
- La Poste, suppressions de postes et fermetures de sites...

Incendies SARKOZY PREND SON TEMPS

Le ministre de l'Intérieur a rendu visite aux pompiers de la base aérienne de Marignane. Le soir de cette visite, trois pompiers ont trouvé la mort, brûlés dans leur camion, dans le massif des Maures.

Ces morts, qui s'ajoutent aux victimes tuées et blessées, aux dizaines de milliers d'hectares partis en fumée, font ressortir l'urgence des mesures à prendre pour éviter, ou limiter, de telles tragédies.

Ce n'était pas de telles mesures que Sarkozy était venu annoncer aux pompiers de Marignane. Il s'est borné à stigmatiser ses prédécesseurs qui ont laissé traîner depuis dix ans la question de la modernisation de la flotte aérienne anti-feu, concluant sur ces fortes paroles : « *Le moment est venu d'arrêter de tergiverser !* »

Il a donc promis de lancer, à la fin de cette année, une commande pour remplacer les vieux Fokker 27 et il est envisagé de commander en plus 3 Canadairs et des hélicoptères. C'est bien faible. La flotte aérienne actuelle de 25 avions et 8 hélicoptères a travaillé à la limite de sa capacité avec, depuis la mi-juillet, plus de 7 000 heures de vol et 16 000 largages.

Et si l'été prochain une nouvelle sécheresse s'installait ?

Si la commande part à la fin de cette année, les avions ne seront là qu'en 2005. Quand les pompiers se sont étonnés et inquiétés de ce long délai, Sarkozy a répondu qu'il fallait bien lancer des appels d'offres de marchés publics, et que cela prenait du temps !

L'État mégote sur la sécurité incendie, comme il le fait sur

tout le reste. Il faut vraiment des incendies exceptionnels pour que le gouvernement accorde une petite rallonge, et encore en prenant tout son temps.

Certes les bombardiers d'eau en nombre suffisant ne régleraient pas tous les problèmes liés aux incendies de forêt, et n'éviteraient pas forcément qu'il y ait des nouvelles victimes. Ces bombardiers ne peuvent intervenir partout ni tout le temps. Mais s'il y en avait davantage, cela faciliterait le travail des pompiers au sol. C'est une évidence.

On gaspille des milliards pour un porte-avions nucléaire qui ne sert à rien (heureusement d'ailleurs !) et une aviation de combat coûteuse et inutile, mais lorsqu'il s'agit de quelques avions et hélicoptères anti-incendie, il n'y a plus de crédits, mais seulement quelques propos dilatoires de Sarkozy.

André VICTOR

Fête de Lutte Ouvrière à TOULOUSE

Samedi 27 septembre à partir de 18 h
Dimanche 28 septembre jusqu'à 19 h

AU PARC DE LA MOUNÈDE
(Route de Saint-Simon)

Les Verts et la circulation à Paris

PAYER POUR ROULER

La fin des vacances, c'est la fin du stationnement gratuit qui existe (de plus en plus rarement à Paris !) au mois d'août, et le retour des difficultés de circulation. Mais l'adjoint Vert au maire de Paris, Denis Baupin, fourmille d'idées concernant cette circulation. Il les expose dans le quotidien *Le Parisien* du 1^{er} septembre. Dès cette année, 2 000 places gratuites deviendront payantes, et

encore 12 000 de plus l'an prochain. Tout défaut de paiement sera sanctionné d'une amende qu'il voudrait porter à 100 euros. Or, les horodateurs à pièces ayant pratiquement disparu, remplacés par des horodateurs à cartes prépayées, les conducteurs de passage sont priés de prévoir et d'acheter ces cartes à l'avance !

Bref, avec les écolos, Paris va devenir plus vivable... pour ceux qui habitent au centre de Paris et qui ont les moyens de payer. Les autres et les banlieusards, qu'ils se débrouillent !

Que les grandes villes soient engorgées du fait de la circulation, c'est l'évidence. Mais pour dissuader les automobilistes d'utiliser leur voiture, encore faudrait-il qu'ils aient le choix, qu'il y ait des parkings bon marché aux portes de Paris, que sortir le soir ne soit pas une expédition faite de transports en commun fréquents et pourquoi pas gratuits, et que faire ses courses en métro soit autre chose qu'un gymkhana entre les portillons.

A. L.

Faut pas prendre les électeurs pour des canards sauvages

Pour la troisième fois, Roselyne Bachelot, la ministre de l'Environnement, a modifié les dates d'ouverture de la chasse aux canards, en contradiction avec des directives européennes plus restrictives. Pour cette même raison, les deux précédentes

dates avaient été annulées par le conseil d'État, et la troisième le sera vraisemblablement aussi.

Roselyne Bachelot est passée outre : la saison de la chasse est ouverte, la chasse aux électeurs-chasseurs, bien évidemment !

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÈMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 1^{er} septembre 2003

UN JOUR FÉRIÉ POUR LES PATRONS

■ Face à la catastrophe de cet été, Raffarin et, à sa suite, ses ministres, des journalistes, des spécialistes divers, accusent toute la population de ne pas avoir été solidaire des personnes âgées.

C'est qu'il est plus facile de culpabiliser tout le monde que de dire la vérité sur le fait que ce sont tous les gouvernements, depuis des années, qui sont responsables de l'insuffisance criante des moyens consacrés à l'aide aux personnes âgées, que ce soit dans les maisons de retraite ou à domicile.

Une personne très âgée demande des soins, pas tous médicaux, mais qui ne sont pourtant pas à la portée de tout le monde, en particulier, de ceux qui travaillent toute la journée. Faire lever une personne âgée et invalide de son lit et l'asseoir dans un fauteuil, c'est loin d'être facile pour tout le monde et l'opération inverse ne l'est pas plus. Lui faire sa toilette et tous les soins d'hygiène qui peuvent être nécessaires, ce n'est pas facile non plus.

Et pour le vieillard, c'est souvent plus acceptable d'une personne étrangère mais qu'elle connaît bien que de quelqu'un de sa famille.

C'est effectivement la collectivité qui doit assumer cette responsabilité. Et la collectivité, c'est d'abord l'État. Nos impôts devraient servir à cela. Mais il est évident que l'État ne fait pas plus face à cette responsabilité qu'à bien d'autres.

Et le gouvernement Raffarin, pour sa part, au lieu de revenir sur les insuffisances des gouvernements qui l'ont précédé a, au contraire, amputé les aides aux personnes âgées, comme l'allocation personnalisée d'autonomie ou les subventions prévues pour l'amélioration des maisons de retraite.

Et Raffarin qui n'est rentré de vacances que le 11 août pour un conseil des ministres et qui est reparti aussitôt dans sa station d'altitude, ose affirmer que nous aurions tous pêché par indifférence.

Le comble du cynisme, c'est que la solution qu'il envisage pour l'avenir, c'est de demander à tous les salariés de travailler une journée de plus, et cela gratuitement, par la suppression d'un jour férié dans l'année. On parle soit du lundi de Pâques soit de celui de la Pentecôte, ou encore du 8 mai, date de la victoire sur l'Allemagne en 1945. Il envisage, pour les deux lundis, de consulter les autorités religieuses, qui s'en moquent et ont déjà donné leur avis, et de consulter les associations d'anciens combattants qui, elles, protestent sur le choix du 8 mai.

Mais on ne parle surtout pas de consulter les salariés, pourtant les plus concernés ! Ni non plus de leur donner les moyens de contrôler ce que les patrons feront réellement de l'argent supplémentaire qu'ils auront gagné par cette

journée de travail gratuit.

D'ailleurs, Seillière n'a pas caché son contentement et il l'a même proclamé.

Bien sûr, inutile de se poser la question de savoir si cette journée de travail ira à l'aide aux personnes âgées. Une fois dans l'escarcelle du patronat, bien malin qui ira y chercher la somme correspondante.

Le gouvernement parle de faire payer une cotisation supplémentaire spéciale ! Mais au nom de l'égalité, elle serait payée moitié par les salariés et moitié par les employeurs. C'est-à-dire que les travailleurs, si on laisse faire, donneront deux fois : une fois en travaillant gratuitement une journée, et une autre fois en payant une cotisation supplémentaire.

Raffarin spéculé sur les sentiments de solidarité des travailleurs et de la population en général, sentiments qui, contrairement à ce qu'il prétend, sont répandus et solides.

Mais qu'il se méfie, si les travailleurs découvrent l'escroquerie et comprennent que la solidarité qu'on leur demande n'est qu'envers leurs patrons et pas envers les vieux, cela, ajouté à tout le reste, risque d'échauffer les esprits à la rentrée, au point que les grèves, qui ne se sont pas étendues au printemps, pourraient bien le faire à l'automne.

Arlette LAGUILLER

Suppression d'un jour férié :

L'EXEMPLE DE L'ALLEMAGNE

En proposant de supprimer un (voire deux) jour férié, pour financer l'aide aux personnes âgées dépendantes, le gouvernement a déclaré s'être inspiré d'une mesure déjà appliquée en Allemagne. L'exemple est en effet édifiant. C'est le 1^{er} janvier 1995 qu'a été mise en place outre-Rhin une « caisse d'assurance-soins », sous prétexte que les caisses-

maladie n'arrivaient pas à prendre en charge l'aide aux personnes âgées dépendantes (allocation pour le maintien à domicile, paiement des soins à domicile et des frais d'hospitalisation). Bien sûr cette caisse a été alimentée par des cotisations supplémentaires. Elle se monte à l'heure actuelle, dans la plupart des régions, à 0,85 % pour la part salariale et autant pour la part

patronale. Mais il a aussi été décidé de supprimer une journée fériée. Donc les patrons ont gagné une journée de production gratuite... ce qui compense leur cotisation. Dans la réalité, ce sont donc les salariés qui supportent l'essentiel de cette charge supplémentaire. Quant aux assurés concernés ils ont aujourd'hui affaire à deux caisses différentes, qui, faute

de moyens suffisants, se livrent à de sombres batailles pour définir ce qui ressort des « soins » et de la « maladie », c'est-à-dire pour payer, chacune, le moins possible.

Et de toute façon, tout cela n'a pas suffi à sauvegarder des prestations sociales correctes puisque le gouvernement, qui n'arrête pas de répéter qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses,

s'apprête à prendre de nouvelles mesures pour faire payer encore plus le monde du travail : diminution des remboursements de maladie, et en particulier des soins dentaires qui ne seraient plus remboursés du tout, augmentation des cotisations, recul de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, etc.

Henri MARNIER

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LE PS « RÉPOND » À L'EXTRÊME GAUCHE

« Répondre à l'extrême gauche » : c'était l'un des sujets au programme de l'université d'été du PS. « L'extrême gauche conduit à l'impuissance » a déclaré Delanoë. Puisque l'extrême gauche « refuse l'idée même du pouvoir(...) la messe est dite » a tancé Hollande. Les dirigeants PS ont toujours tenu ce langage, mais il est nouveau qu'ils en fassent un point de leur université d'été.

Certes, contrairement au PS qui a brillé par son absence, la présence de l'extrême gauche a été notable lors des luttes du printemps dernier. Mais ce sont avant tout les prochaines élections régionales et européennes de 2004 qui nourrissent les craintes du PS. Hollande traite la LCR de « parti de la grève des électeurs ». Les différentes organisations d'extrême gauche représentaient plus de 10 % des votes au premier tour des présidentielles de 2002, et le PS ne l'a pas oublié. Regagner cette partie de l'électorat populaire est un de ses objectifs.

En même temps que le PS dénonce l'extrême gauche, il cherche à se rapprocher du mouvement altermondialiste pour gauchir son image. Les objectifs du mouvement altermondialiste sont assez flous pour permettre au PS de s'en réclamer. Le président d'Attac, Jacques Nikonoff, s'est lui-même fendu d'une tribune haineuse contre l'extrême gauche dans *Libération*. C'est qu'il s'essaye aussi de son côté à un ralliement plus ou moins ouvert d'Attac à l'ex-gauche plurielle.

Tentatives qui essuient visiblement des difficultés à en juger par les récents déboires du PS au rassemblement d'Evian, lors du G8 en mai, ou au rassemblement du Larzac début août. On a pu constater qu'une partie des militants « altermondialistes » n'était pas vraiment prête à accueillir le PS à bras ouverts.

Mais l'hostilité du PS vis-à-vis de l'extrême gauche ne se limite pas à la simple concurrence électorale ou à la volonté de récupérer le public altermondialiste. Elle a ses racines dans l'hostilité fondamentale du PS envers la classe ouvrière et son soutien au

patronat. Le PS au gouvernement a mené une politique contre les travailleurs. Dans l'opposition, il ne souhaite pas non plus que les salariés relèvent la tête et ripostent au gouvernement. Encore moins si l'extrême gauche y joue un rôle.

Au printemps 2003, le réel opposant à la réforme des retraites de Raffarin, ce n'était pas la gauche parlementaire et sa bataille d'amendements. Formellement, le PS se prononçait contre la réforme, mais certains de ses dirigeants comme Kouchner ne se gênaient pas pour la défendre. Le PS offrait comme seule perspective qu'il reviendrait sur la réforme... en 2007 s'il était élu.

Le mouvement des enseignants, cheminots, postiers et autres salariés du public, s'il s'était généralisé, aurait pu faire reculer Raffarin et Fillon. Les militants d'extrême gauche ont poussé à la généralisation des luttes. Ils ont essayé de construire un rapport de forces face au gouvernement. Le PS, en revanche, a été juste toléré dans les manifestations.

S'il n'a pas réussi à permettre au mouvement de déborder les appareils syndicaux, l'effort de l'extrême gauche pour généraliser la lutte aura marqué les esprits. Les dirigeants socialistes se seraient bien passés de la voix de la rue pour prétendre que tout se réglerait dans les urnes en se revendiquant, au travers du miroir déformant des élections, comme les principaux opposants à Raffarin, quitte à gauchir, sans excès, leur langage le temps venu.

Alors, condamnée à l'impuissance, l'extrême gauche ? Tout au contraire. C'est justement parce que l'extrême gauche pourrait bien influencer une fraction des travailleurs et jouer un rôle dans des luttes sociales à venir (avec éventuellement des retombées électorales à l'avenant) que le PS s'en inquiète. Somme toute, les condamnations du PS sont de bonne augure.

Michel CHARVET

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel publié par la Fraction

• **Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003** : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.

• Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.

• Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

« L'ÉCOLE FRANÇAISE » DE LA TORTURE

Lundi 1^{er} septembre, Canal+ diffusait une enquête au titre évocateur : *Escadrons de la mort, l'école française*. Cette enquête rappelle comment l'armée française, dans les années soixante et soixante-dix, a « exporté » son expérience en matière de répression et de torture, au profit des dictatures d'Amérique du Sud notamment.

De l'expérience en la matière, l'impérialisme français en avait à revendre. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il avait eu à faire face à de nombreux soulèvements dans ses colonies : en Algérie et en Indochine dès 1945, à Madagascar en 1947, en Algérie de nouveau à partir de 1954.

Contre le soulèvement de Madagascar, la répression fut particulièrement sanglante : au moins 100 000 malgaches furent massacrés. En Indochine, puis en Algérie, l'armée française mena une guerre de plusieurs années pour défendre les intérêts des trusts hexagonaux.

Au cours de ces opérations militaires et de ces guerres, un certain nombre de cadres de l'armée française ont acquis ce « savoir-faire » en matière de répression qui allait tant servir les dictateurs sud-américains.

Ce savoir-faire consistait à frapper la population civile pour y débusquer les militants « subversifs ». Pendant la bataille d'Alger par exemple, en 1957, les parachutistes français des tristement célèbres généraux Massu et Aussarres procédèrent à des ratissages sans précédent, afin de trouver et d'éliminer les milliers de militants du FLN qui se cachaient dans les quartiers populaires d'Alger. Tous les moyens étaient bons. Chaque maison de la ville était visitée par des paras ayant tous les droits. Perquisitions brutales, fouilles, arrestations, assassinats et torture systématique se déchaînèrent pendant un an.

C'est donc dans ce domaine très particulier que l'armée française a pu exporter ce savoir-faire. Le général Aussarres écrit lui-même, dans ses mémoires publiées en 2001, qu'entre 1963 et 1966 il a servi « d'instructeur aux États-Unis, à Fort Bragg, pour les forces spéciales américaines engagées au Vietnam ».

Puis, dans les années 1970, en Amérique du Sud, il se constitua ce qui fut appelé le « Plan Condor » : il s'agissait d'une sorte d'Internationale de la répression et de la torture, qui devait coordonner les activités des polices politiques du Chili, d'Argentine, de



l'Uruguay, du Paraguay, de la Bolivie et du Brésil – une série de pays où, de 1964 à 1976, avaient eu lieu des coups d'États militaires. Et là encore, ce furent des « spécialistes » français qui formèrent les membres locaux de ce réseau Condor aux pires techniques de répression. Une des méthodes, largement employée en Argentine et au Chili, consistait à emmener des prisonniers en avion et à les jeter, souvent drogués mais vivants, dans le cours d'un fleuve ou à la mer. C'était, paraît-il, une invention du général Bigeard.

Ce reportage rappelle aussi la proposition de Michel Poniatowsky, ministre de l'Intérieur de Giscard, faite aux généraux chiliens, de « procéder à des échanges d'information en vue de lutter contre la subversion ». On y voit l'ex-bras droit de Pinochet raconter comment, de 1978 à 1980, il était prévenu par la police française dès que des réfugiés chiliens quittaient la France, de façon à ce que ceux-ci fussent arrêtés et exécutés dès leur arrivée.

Ce type d'enquêtes a le mérite de rappeler – car ces faits sont connus depuis longtemps – les pratiques les plus abjectes de l'impérialisme, y compris français, dont les dirigeants ne sont pourtant pas avares de leçons de morale sur le « respect des droits de l'homme ». Mais, en ce qui les concerne, ce ne sont que des mots.

P. V.

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

– LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

– L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

– 50 ANS APRÈS LA MORT DE STALINE, 15 ANS APRÈS LA PÉRESTROÏKA, 11 ANS APRÈS LA DISPARITION DE L'URSS, OÙ VA LA RUSSIE ?

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 avril 2003

Prix : 1,5 euro par brochure. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Éducation nationale

LE COMPTE N'Y EST PAS !

Comme on pouvait le craindre, la rentrée scolaire a été particulièrement catastrophique dans bien des établissements. Avant même la rentrée des élèves, les traditionnelles réunions de pré-rentrée ont permis de relever de nombreux manques parmi les différentes catégories de personnel. Ceux qui pouvaient en douter ont ainsi pu constater sur le terrain que toutes les raisons propres à l'Éducation nationale qui avaient motivé les grèves du printemps dernier demeuraient.

C'est sans doute du côté de l'encadrement en surveillants et en aide-éducateurs que la situation est la pire. L'an dernier, Luc Ferry avait

supprimé les statuts d'aide-éducateur et de surveillant pour, dit-il, les remplacer par une nouvelle catégorie, les assistants d'éducation. Il a

ainsi mis fin à l'existence dans les établissements scolaires de 20 000 aide-éducateurs qui arrivaient au terme de leurs cinq ans de contrat

ainsi que 5 600 surveillants. À la place, il n'a prévu d'embaucher que 20 000 assistants d'éducation. En ajoutant les départs, par exemple à la suite de la réussite d'un concours, Ferry lui-même reconnaissait à la veille de la rentrée que 9 600 adultes allaient manquer pour encadrer les élèves. La réalité s'est avérée pire.

Dans certains établissements, alors qu'un seul poste d'aide-éducateur devait être supprimé, il en manque deux ou trois, sans aucune perspective de remplacement à l'horizon. Et au niveau des surveillants, la situation est la même. Cela va se traduire dès les prochains jours par l'abandon de nombreuses activités, par exemple l'aide aux devoirs pour les élèves en difficulté qu'assuraient massivement en collège les aide-éducateurs. Les surveillants en sous-effectif vont devoir se démultiplier pour assurer à quelques-uns la surveillance du portail d'entrée, les permanences surchargées et les cours de récréation. Dans certains établissements on leur a d'ailleurs demandé, dès les premiers jours, de doubler quasiment leur horaire normal pour assurer la rentrée.

Du côté des enseignants, comme à chaque rentrée, des postes ne sont pas pourvus et les chefs d'établissements se demandent qui ils vont bien pouvoir mettre en face des élèves. Et puis la perspective de la décentralisation des agents de service et de cantine demeure. Luc Ferry a précisé que la loi sur cette question serait votée dans les mois qui viennent, même si

son application n'avait lieu qu'après la fin du « grand débat sur l'éducation » sur lequel il compte pour endormir enseignants, parents et syndicats durant toute l'année 2004. Un débat qui de toute façon ne vise pas à remettre en cause le fait que ces 90 000 agents, presque un dixième du personnel de l'Éducation nationale, se voient statutairement transférés à la responsabilité des régions et des départements, qui ne s'en priveront pas et qui auront la possibilité de privatiser cantines et ménage.

Aujourd'hui, dans les établissements scolaires, chacun a conscience que rien n'est réglé et qu'il faudra se battre à nouveau. Beaucoup gardent des grèves du printemps dernier la conscience que cette lutte ne pourra pas être menée seuls, mais que puisque toutes les catégories de travailleurs sont attaquées par la politique gouvernementale, il faudra réagir ensemble.

Rien n'est donc réglé. Dans de nombreux établissements, et dans les départements, les grévistes d'avant les vacances scolaires se sont retrouvés pour faire le point et envisager la poursuite du mouvement. Des rassemblements et des manifestations sont prévus dans la semaine qui vient, entre autres le mercredi 10 septembre, à l'appel de tous les syndicats enseignants. Cela devrait être l'occasion de faire la démonstration que le personnel de l'Éducation nationale ne désarme pas.

Daniel MESCLA

Colombes (Hauts-de-Seine)

PAS DE CANTINE
POUR LES ENFANTS
DE CHÔMEURS !

À Colombes, depuis des années, on incite dans les écoles les parents sans emploi à ne pas mettre leurs enfants à la cantine. Pour cette rentrée 2003, la mairesse UMP, ex-RPF, a décidé d'en faire une règle générale : il s'agit désormais de ne permettre l'inscription à la cantine qu'aux enfants dont les deux parents travaillent.

Ces parents remplissent une fiche d'inscription appelée « Contrat municipal à la restauration scolaire » à laquelle ils doivent impérativement joindre une attestation de leur employeur.

Les enfants dont les parents sont au chômage ne pourront être inscrits à la cantine que deux jours par semaine, mais il faut que ces deux jours soient fixés en

septembre pour toute l'année.

Comme l'explique la mairesse, les demandeurs d'emploi n'ont qu'à prendre leurs rendez-vous d'entretiens d'embauche à d'autres moments qu'aux heures de cantine, qui sont fixées entre 11h30 et 13h30. Sachant que ces mêmes parents sont obligés de récupérer leurs enfants à l'école dès 16h30, c'est une manière d'entraver les recherches de travail des parents. Le pire, c'est que dans les « familles monoparentales », si le parent est au chômage, il ne peut pas mettre du tout ses enfants à la cantine.

Pour justifier cette mesure, la mairesse prétexte la création de 13 classes cette année et des sureffectifs que cela entraîne dans les cantines scolaires. En

réalité, elle s'en prend depuis deux ans aux familles des classes populaires.

Beaucoup d'enfants des milieux les plus modestes n'ont souvent comme seul repas chaud ou simplement équilibré dans la journée que celui qu'ils prennent à l'école.

À la veille de la rentrée, vu les conditions imposées dans le « contrat municipal », il y avait, par rapport à l'an dernier, un millier de demandes d'inscription à la cantine en moins. Mais une pétition a déjà recueilli plusieurs milliers de signatures. Et, maintenant que l'école a repris, les parents vont pouvoir plus facilement se regrouper pour obtenir un droit élémentaire : celui de pouvoir inscrire leurs enfants à la cantine.

Aide au logement

LES JEUNES
À FAIBLES RESSOURCES PÉNALISÉS

À la recherche d'économies sur tous les budgets sociaux, le gouvernement a fait entrer en vigueur le 1^{er} juillet dernier une réforme portant sur le calcul de l'aide personnalisée au logement (APL). Elle pénalise des dizaines de milliers de jeunes, travailleurs précaires ou étudiants, disposant de faibles ressources.

En 2002, 6 millions de foyers, dont 660 000 étudiants, ont bénéficié d'une aide au logement. Or, l'attri-

bution et le montant de l'APL dépendent des ressources de ceux qui en font la demande. La réforme du 1^{er} juillet consiste dans le rétablissement du système de l'évaluation forfaitaire pour les jeunes disposant de faibles revenus. À titre d'exemple, pour les jeunes salariés en CDI demandant l'APL, elle consiste à multiplier par neuf le salaire du mois précédant leur demande, au lieu de prendre en considération les revenus qu'ils ont réellement

déclarés pour l'année. Ce mode de calcul conduit à une estimation de revenus complètement arbitraire et pénalisante. Certains jeunes subissent ainsi une diminution de leur aide au logement pouvant aller jusqu'à 123 euros par mois.

Une mesure d'autant plus scandaleuse que face aux loyers demandés, même dans des foyers, l'APL est le seul moyen pour les jeunes de pouvoir prétendre à un logement à peu près décent.

La véritable histoire
de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec
Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros

est disponible

Envoi franco, en écrivant à :
Lutte Ouvrière
BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Joindre 17 euros par chèque,
à l'ordre de
LUTTE OUVRIÈRE - Bien spécifier
l'adresse d'envoi



Irak

L'ATTENTAT DE NADJAF ET LA MENACE DE L'INTÉGRISME CHIITE

Depuis l'attentat visant l'ambassade de Jordanie, le 8 août, puis le siège de l'ONU à Bagdad le 19, les attentats à la bombe se multiplient en Irak. Ils visent aussi bien des installations militaires ou civiles symbolisant l'occupation occidentale, que des commissariats de la nouvelle police irakienne mise en place par les autorités anglo-américaines.

Nul ne peut dire avec certitude quelles sont les forces politiques qui sont derrière ces attentats. Mais les accusations portées par les autorités américaines, que ce soit contre les « nostalgiques de Saddam » ou contre al-Qaïda, paraissent d'autant moins crédi-

bles que les opérations visant les forces d'occupation continuent à se multiplier un peu partout dans le pays. Vu l'augmentation de la fréquence de ces attentats et leur dispersion géographique, on peut penser qu'elles sont le fait de forces, peut-être atomisées, mais

certainement plus nombreuses que les autorités américaines le laissent entendre. En tout cas leur objectif, comme celui des attentats à la bombe récents, est clair : ils visent l'occupant étranger et ses auxiliaires.

En revanche, l'attentat du 29 août, qui a fait 104 morts dans une mosquée de Nadjaf, semble servir un autre objectif. La cible, selon les commentateurs, en aurait été l'ayatollah Baqr al-Hakim qui y a trouvé la mort. Il s'agit du chef historique du plus grand des deux principaux partis

intégristes chiites, le Conseil Suprême de la Révolution Islamique (CSRI). Certains commentateurs ont émis l'hypothèse que Baqr al-Hakim avait été choisi pour cible à cause de la participation de son parti au « Conseil représentatif » bidon mis en place par les autorités américaines. Mais cette participation n'empêche pas le CSRI d'apparaître dans certaines régions, et en particulier celles frontalières de l'Iran, comme la principale force d'opposition aux occupants grâce à ses mili-

ces armées. Le fait de jouer la carte d'une certaine collaboration avec l'occupant ne l'empêche pas de se livrer à la démagogie antioccidentale par ailleurs. D'ailleurs la plupart des formations intégristes importantes se livrent à ce double jeu.

En revanche, il faut rappeler que, dès la chute de Saddam Hussein, on a vu émerger un peu partout autour des mosquées des quartiers chiites des milices intégristes rivales qui, s'étant engouffrées dans le vide étatique laissé par l'effondrement du régime, se sont immédiatement lancées dans une lutte violente pour le pouvoir local. La ville de Nadjaf a été le théâtre de violents affrontements entre milices intégristes rivales de façon pratiquement continue depuis le mois d'avril. Or, de la lutte pour le pouvoir dans les quartiers à la lutte pour le pouvoir tout court, il n'y a qu'un pas, et cette lutte passe par l'élimination des factions rivales.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les trois principales personnalités politiques irakiennes importantes victimes d'attentats depuis la chute de Saddam Hussein ont été des dirigeants historiques de l'intégrisme chiite. On peut penser que cela reflète l'âpreté de la lutte pour l'hégémonie de la représentation politique de l'Islam chiite qui se déroule dans les coulisses. En même temps, les méthodes utilisées dans cette lutte donnent un



La procession funéraire dans la ville de Karbala.

AFP

Grande-Bretagne

Lorsqu'au plus fort des chaleurs de l'été New York avait été plongé dans le noir par une panne d'électricité, Ofgem, l'office britannique chargé de réglementer le fonctionnement du réseau électrique privatifié britannique, avait publié un long communiqué claironnant en substance : « Jamais ça n'arrivera ici ».

Eh bien, c'est arrivé ! Le 28 août, à 18h25, à l'heure de sortie des bureaux, la moitié de Londres, la totalité du métro et une partie du réseau ferré de banlieue ont été privés de courant.

La panne n'a duré que 45 minutes. Elle a provoqué un chaos colossal, qui a duré bien plus longtemps, soulignant l'incurie des autorités. Dans le métro, l'éclairage de secours s'est révélé défaillant sur une

partie du réseau. Des dizaines de milliers de passagers ont dû gagner la surface en trébuchant le long des voies, guidés par une lointaine lampe de poche. Sur le réseau ferré banlieue, la panne n'a affecté que la signalisation. Mais cela a suffi à immobiliser les trains, bloquant les passagers dans les rames, parfois jusqu'à 23h, parce que le rail d'alimentation électrique étant resté sous tension, ils ne pouvaient descendre sur la voie.

Tout semble être parti de la défaillance de l'un des deux transformateurs haute tension alimentant le métro londonien. Après sa mise hors circuit, le métro s'est mis à « pomper » toute son électricité sur le seul transformateur restant qui, n'ayant pas la capacité nécessaire pour faire face à la demande en heure de pointe, est tombé à son tour en panne. La

chute de consommation brutale causée par l'arrêt du métro a alors entraîné une réaction en chaîne dans les dispositifs de sécurité, causant en particulier l'arrêt de l'alimentation domestique et urbaine dans la moitié sud de Londres.

Malgré les dénégations du gouvernement Blair, le volant de sécurité dont dispose l'électricité en Grande-Bretagne, secteur qui a été privatifié en 1990, s'est réduit comme peau de chagrin au cours des dernières années.

Il y a un an, dans le cadre de la préparation à la privatisation des infrastructures du métro londonien, le gouvernement a fermé la centrale électrique autonome qui en assurait l'alimentation, sous prétexte que sa maintenance était trop coûteuse. Bientôt des résidences de grand luxe s'élèveront sur son site. Or, si cette centrale n'avait pas été

fermée la panne du 28 août n'aurait pas eu lieu.

La responsabilité d'assurer la fourniture en électricité du métro est donc retombée sur les entreprises privées contrôlant l'alimentation du Grand Londres, qui n'ont pas jugé bon de faire les investissements nécessaires pour protéger la sécurité du réseau contre l'impact d'une augmentation de consommation aussi importante, ni même de tester la fiabilité de leurs installations face à une défaillance de ce type. D'où le phénomène de réaction en chaîne qui s'est produit le 28.

Les carences en matière d'investissements et de maintenance vont bien au-delà encore. Sur le plan de la maintenance, elles sont illustrées par le fait que National Grid, la compagnie privée qui assure la répartition de l'électricité et la transmission

à haute tension dans l'ensemble du pays, a réduit ses effectifs de maintenance de moitié en dix ans. Quant au manque d'investissement, il est reflété par le fait que l'excès des capacités de production d'électricité par rapport aux besoins moyens est passé de 25 % à 16 % au cours de l'année écoulée. Ce dernier phénomène étant dû à la fermeture de centrales privatisées, sous prétexte de rentabilité insuffisante.

Et encore cet « excès » de 16 % est-il trompeur. Car il inclut les générateurs de secours des grands centres hospitaliers qui, depuis quelques années, ont été encouragés par Blair à vendre de l'électricité aux compagnies de distribution privées, afin de générer des revenus destinés à compenser l'insuffisance de leur budget. C'est ainsi que, le 28 août, plusieurs hôpitaux londoniens se sont trouvés sans

avant-goût de ce qui risque de se produire ensuite : la faction victorieuse, quelle qu'elle soit, usera des mêmes méthodes pour tenter d'éliminer tous les adversaires politiques potentiels restant en lice.

Dans les premiers temps de la guerre contre l'Irak, les dirigeants anglo-américains prétendaient que, du fait de la répression qu'elle avait subie du temps de la dictature de Saddam Hussein, la population chiite accueillerait leurs troupes en libérateurs. Il n'en a rien été. Par la suite, les autorités d'occupation ont cherché à s'appuyer sur les mosquées, espérant que le clergé chiite se montrerait coopératif. Mais cela n'a fait qu'encourager les courants les plus réactionnaires à redresser la tête et à se lancer dans une surenchère démagogique qui rend la situation encore plus explosive, au sens propre comme au sens figuré, pour les forces d'occupation.

Aujourd'hui, après l'attentat de Nadjaf, la colère de dizaines de milliers de manifestants s'est exprimée dans la rue. Mais quoi que puissent faire ou dire les autorités américaines, cette colère ne peut que se retourner contre les troupes d'occupation et pousser les manifestants dans les bras des courants intégristes qui apparaissent comme les plus radicaux.

En abattant à coup de bombes la dictature de Saddam Hussein qu'ils avaient eux-mêmes armée, les dirigeants impérialistes risquent d'avoir ouvert la voie du pouvoir, comme jadis en Afghanistan avec les talibans, à des forces encore plus réactionnaires.

François Rouleau

ONCTE

alimentation de secours parce que leurs générateurs avaient disjoncté avec l'ensemble du réseau. On n'ose penser au sort des patients qui ont eu le malheur de se trouver sur le billard ou sous une tente à oxygène à ce moment-là !

Le comble de l'ironie, c'est que c'est cette pagaille criminelle que les politiciens comme Blair, et ses prédécesseurs conservateurs qui furent à l'origine de la privatisation de l'électricité en particulier et des services publics en général, osent présenter comme un « progrès » pour la société. Pour les gros actionnaires des compagnies privatisées, c'en est un sans aucun doute (ou tout au moins pour leur compte en banque), mais pour l'écrasante majorité de la population cela représente une véritable régression sociale.

F. R.

Espagne

RETOUR EN FORCE DE LA RELIGION DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Une nouvelle réforme de l'éducation entrera en vigueur dès la rentrée. Une matière appelée « Société, culture et religions » sera obligatoire à tous les niveaux de l'enseignement public, y compris pendant la première année de baccalauréat.

Elèves et familles pourront choisir entre deux options. L'une sera ouvertement confessionnelle et son contenu sera décidé par l'Église catholique qui désignera les enseignants, que l'État aura la charge de rétribuer. L'autre, nommée « Fait

religieux », se vaudra plus culturelle. Jusqu'à présent, la religion avait déjà une large place dans les écoles publiques : on pouvait choisir entre « Religion catholique » et « Éthique », et l'école publique gardait la porte largement ouverte aux curés et aux religieux.

Les socialistes au pouvoir n'avaient jamais osé remettre vraiment en cause cet héritage du franquisme. Mais ce qui est nouveau aujourd'hui ce n'est pas seulement l'accent mis sur l'importance de la religion, mais le fait que cette matière, obliga-

toire, sera enseignée plusieurs heures par semaine (autant dans certaines sections que les sciences naturelles !). De plus, elle comptera au même titre qu'une autre matière pour le passage à la classe supérieure ou pour un examen comme le baccalauréat.

Le gouvernement, par cette réforme, donne à l'Église, dans l'enseignement public, un poids aussi grand que dans les années du franquisme, où la religion, cependant, n'était pas une matière d'examen. Curés et religieux vont ainsi pouvoir vivre aux frais de l'État et peser

encore plus dans la formation des jeunes. Et c'est d'autant plus choquant que dans ce pays, où l'on peut en remplissant sa feuille d'impôt dire si l'on veut cotiser pour l'Église, 27 % seulement des familles cochent cette case.

Ce qui montre que ceux qui se revendiquent officiellement de leur appartenance à l'Église catholique sont minoritaires en Espagne. N'empêche que cette minorité impose sa loi.

H.M.

Argentine

Grâce à Aznar

LES MILITAIRES TORTIONNAIRES UNE NOUVELLE FOIS LIBÉRÉS !

Lundi 1^{er} septembre, la justice argentine a remis en liberté quarante tortionnaires de l'ancienne dictature militaire (1976-1983), 39 militaires et un civil, parmi lesquels l'ex-capitaine de corvette Alfredo Astiz, responsable, entre autres, de l'assassinat de la première dirigeante du mouvement des Mères de la Place de Mai, ces mères de militantes et de militants qui, en pleine dictature, avaient exigé la vérité sur le sort de leurs enfants assassinés.

Cette libération d'une brochette d'assassins, pour la troisième fois, on la doit au gouvernement espagnol d'Aznar qui a retiré sa demande d'extradition. Aznar est intransigent quand il s'agit de réprimer les militants nationalistes basques d'ETA, mais il fait preuve de mansuétude

quand il s'agit de militaires qui ont pourtant fait régner la terreur sur tout un peuple pendant des années.

En annulant la demande d'extradition présentée par le juge Baltazar Garzon au nom de plaignants espagnols, le gouvernement espagnol a prétendu que la justice argentine avait aujourd'hui les moyens de les poursuivre elle-même.

Les députés argentins ont annulé les deux principales lois qui amnistiaient les militaires pour la majorité des crimes commis pendant la dictature. Ils ont été suivis par les sénateurs. On attend toutefois une ultime décision de la Cour suprême, qui pourrait demander encore un peu de temps. Personne n'aurait protesté, parmi ceux qui ont souffert de la dictature, qu'une juridiction

espagnole en condamne sans attendre une quarantaine.

Les votes des parlementaires argentins ont relancé les procédures suspendues par les lois d'amnistie. Du coup, une autre juridiction a rouvert le dossier de l'École supérieure de mécanique (Esma), cette école militaire au cœur de Buenos Aires transformée pendant la dictature en centre de tortures, où s'activait entre autres Alfredo Astiz. Cette procédure concernerait sept cents militaires tortionnaires, dont la majorité coulent actuellement une retraite paisible.

Les choix du président argentin, Nestor Kirchner, font grincer quelques dents. Cependant, dans un souci d'élargir son crédit politique auprès de ceux qui n'ont rien oublié des exactions de la dictature, il maintient le cap et

entend que les crimes commis pendant la dictature soient jugés.

Il espère que cela lui donnera une assise politique suffisante pour mener à bien les autres volets de sa politique, convaincre le FMI de rouvrir les vannes du crédit à l'Argentine, ce qui ne se fera qu'en imposant d'une façon ou d'une autre une austérité accrue pour la population argentine. Le 9 septembre prochain, l'Argentine doit régler une échéance de près de trois milliards de dollars. Nul ne sait si elle y parviendra. Mais si elle paye, ce sera autant qui manquera pour faire face aux difficultés d'un pays en ruines, où six Argentins sur dix sont dans la misère et où le chômage est largement au-dessus de la barre des 20 %.

Jacques FONTENOY



Les Mères de la place de Mai, en 1998.

Hôpital Pitié-Salpêtrière - Paris 13^e

LES ÉCONOMIES AU QUOTIDIEN

La rigueur budgétaire en vigueur dans les hôpitaux depuis plusieurs années a pour conséquence les fermetures de lits, de services, ou même d'hôpitaux entiers. Mais les restrictions s'appliquent tout autant au quotidien, sur d'autres plans. Les conséquences dans l'organisation du travail s'en ressentent. On se heurte quotidiennement à des difficultés qui alourdissent la charge de travail dans les services, provoquent perte de temps et inefficacité.

À la Pitié-Salpêtrière, la chasse aux économies est une préoccupation quotidienne de la direction qui charge les cadres de trouver le bon projet qui permettrait d'améliorer la rentabilité du travail en rognant sur tout... Ainsi au mois de juillet, le directeur des Finances a félicité le chef de service et la surveillante générale des Urgences qui ont diffusé à tout le personnel « leur plan d'actions visant

à réaliser des économies ». La canicule a fait qu'un des objectifs fixés n'a pas été atteint : il était question de faire des économies sur le Perfalgan, un produit destiné à calmer les douleurs et à faire baisser la fièvre ! Toujours au moment de la canicule, la direction a commandé 30 ventilateurs, puis 40 sont arrivés plus tard. Quand on connaît les dimensions et les effectifs de l'hôpital où travaillent sur une tranche horaire commune environ 2 000 personnes ! De même, disposer d'eau au robinet, ou en bouteille, a posé de gros problèmes. Avec 95 fontaines réfrigérantes, cela fait moins d'une fontaine par service. À l'accueil des Urgences, le public n'a pu avoir accès à de l'eau, faute d'un robinet ! En radiologie, des collègues se sont vu refuser de l'eau en bouteille ou une fontaine réfrigérée. La cadre a répondu que l'eau du robinet suffisait bien, que si l'on installait une bonbonne d'eau, il y aurait du gâchis... Qu'est-ce qui empêchait la direction de prévoir et d'organiser l'acheminement d'eau en quantité

suffisante pour satisfaire les besoins, sinon la préoccupation constante de faire des économies ? C'est un comble que dans un lieu public de la taille d'une petite ville comme la Salpêtrière (2 000 lits), s'approvisionner en eau ou s'en procurer ait été une source de difficultés.

En ce qui concerne les tenues de travail, il faut sou-

vent aller réclamer si on ne veut pas garder la même deux semaines de suite et, du même coup, transporter les microbes. Les collègues nouveaux doivent souvent attendre des mois leur tenue personnelle ; d'autres plusieurs semaines pour récupérer leur tenue propre ; dans l'intervalle, ils s'habillent avec celles des collègues absents ou en congé.

La direction contraint les services à remplir des objectifs budgétaires serrés. Les personnels subissent les conséquences de cette pression, comme si nous ne savions pas faire la différence entre gâchis et économies. La canicule a montré que les économies telles que les conçoivent la direction pouvaient aboutir à des catastrophes.

Correspondant LO

Maisons de retraite privées L'EXPANSION DES PROFITS

Si la très grosse majorité des maisons de retraites sont dans le domaine public ou associatif, il y a de 14 à 15 % des lits qui sont dans le secteur privé. Il s'agit, bien entendu, la plupart du temps, de maisons à tarifs élevés, voire très élevés (jusqu'à 4 000 euros par mois) et il s'agit d'un « secteur prometteur », selon un article de *La Tribune* du 28 août qui cite l'une des deux grandes sociétés privées cotées en Bourse « *Medirep*, pion-

nière de la cote en 1998, dont le cours a été multiplié par six ». Non seulement les tarifs sont élevés « mais aussi, depuis 2001, une aide publique par le biais des conventions tripartites permet aux professionnels d'offrir plus de services aux clients, et ainsi de mieux remplir leurs établissements ».

L'État qui diminue les crédits pour les personnes âgées, en trouve cependant pour aider un secteur privé large-

ment bénéficiaire. Au point qu'une des responsables s'inquiète « de la montée en puissance d'une question encore sourde : Est-il sain que ces groupes privés soient aussi rentables (...) ? »

En tout cas, pour le moment, cette question des profits des maisons de retraites privées est tellement « sourde » qu'aucun des responsables de l'État ne l'a posée publiquement...

A.V.

AZF Toulouse

L'argent de la solidarité... N'EST PAS POUR LES SINISTRÉS !

Comme après chaque catastrophe, l'explosion de l'usine AZF a donné lieu à une campagne de solidarité. On a fait largement appel à la charité publique. Sauf que cette fois, il ne s'agissait pas d'une catastrophe naturelle : tremblement de terre, inondation ou raz-de-marée, mais d'une catastrophe industrielle dont le responsable, TotalFina, est parfaitement connu et a des moyens financiers suffisamment importants pour pouvoir dédommager tous les sinistrés. Sans même écorner beaucoup ses bénéfices.

La mairie de Toulouse a centralisé les dons qui se sont élevés à 7,8 millions d'euros (soit environ 52 millions de francs). Ce sont ces fonds qui ont servi à financer son intervention dans le cadre de la catastrophe. Entre autres, le budget de communication, les campagnes d'affichage, la location de chapiteaux, les grandes réceptions pour Noël 2001 (un soir pour chaque corps de métier : architectes, assureurs, corps médical, assistantes sociales, pompiers,

ainsi que police et gendarmerie), mais aussi la viabilisation des aires de mobil-homes et la location de ces mêmes mobil-homes, tout a été financé par les dons.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. À ce jour, sur les 7,8 millions d'euros récoltés, seuls 4 millions ont été utilisés. Et bien peu au profit des sinistrés. Le comble c'est que la mairie s'apprêtait à reverser le solde dans son budget ordinaire, en affirmant que désormais tout était réglé ! Pour ne prendre que l'exemple de la Cité du Parc, les réparations des appartements ne sont pas terminées. Certaines sont à refaire, mais pour cela il faut faire constater les malfaçons, alors que les entreprises fautives ont mis la clé sous la porte. Et les persiennes ne sont toujours pas changées, ce qui fait passer un deuxième été dans l'angoisse de se faire cambrioler. Quant aux parties communes, les réparations commencent à peine. Sans parler des ex-habitants du bâtiment B. Ils ont tout perdu,

puisque leur bâtiment est muré, interdit d'habitation et de réparation. Ils ont reçu de TotalFina la proposition d'une indemnisation de 33 000 euros (soit environ 220 000 francs) pour leur T4 pour solde de tout compte. La mairie veut leur faire payer le coût de la destruction !

C'était un peu gros. Les réactions indignées des associations de sinistrés ont fait reculer la mairie. Elle a accepté de refaire une campagne pour demander aux sinistrés de redéposer des dossiers pour bénéficier d'aides. Une commission de la mairie, réunie mardi 5 juin a défini la marche à suivre. Elle a décidé de n'accepter que des dossiers individuels, donc d'exclure toute aide aux copropriétés, alors que plusieurs d'entre elles sont en quasi liquidation de paiement depuis l'explosion. D'autre part la mairie prévoit de n'ouvrir des dossiers que pour « les familles en difficulté » ce qui permet d'exclure des aides à peu près qui on veut.

La commission a examiné quelques dossiers et ne semble pas vouloir lâcher un euro d'aide directe. Elle envisage de faire des prêts relais à 0 % en attendant le paiement des assurances, le financement de professionnels comme des architectes ou des avocats pour conseiller les sinistrés dont les dossiers seraient en souffrance.

Il semble donc bien que la

mairie souhaite toujours récupérer ces 4 millions d'euros, et qu'elle cherche à prouver que les cas en suspens étant peu nombreux, ils pourront être réglés par les procédures traditionnelles.

Ce n'est bien sûr pas le cas et il y a encore suffisamment de gens mobilisés pour contrecarrer ce hold-up institutionnel.

Bénéfices pétroliers APRÈS TOTAL, LE DÉLUGE !

Les résultats du groupe Total pour le deuxième trimestre 2003 montrent que cette société affiche une augmentation de 7 % de son résultat net par rapport au deuxième trimestre 2002. Le bénéfice net par action augmente, quant à lui, de 33 % du premier semestre 2002 au premier semestre 2003.

Total, c'est la société qui a affrété l'*Erika*, échoué en décembre 1999. C'est la société propriétaire de l'usine AZF de Toulouse qui, explo-

sant en septembre 2001, a tué plusieurs dizaines de personnes et endommagé sérieusement des milliers de logements dans l'agglomération toulousaine. Sans que cela entraîne la moindre poursuite à son égard de la part des pouvoirs publics.

Les chiffres publiés par Total montrent à l'évidence que cette société a largement les moyens de payer les dégâts qu'elle a causés.

Jacques VENNES

Alstom-Chantiers de l'Atlantique - Saint-Nazaire

La grève des travailleurs roumains

RECU DES PATRONS MAIS CHANTAGE POUR TOUT LE MONDE



Le plan des patrons des Chantiers de l'Atlantique, qu'ils ont eux-mêmes baptisé officiellement «Montage exotique», était de faire venir du bout du monde de la main-d'œuvre à « faible coût », et spéculait sur le silence de ces travailleurs. Leurs luttes successives et déterminées sèment la panique à bord !

Pendant dix jours, les patrons des Chantiers de l'Atlantique, d'AVCO Marine (entreprise de sous-traitance des Chantiers) et de Klas-Impex, elle-même sous-traitante d'AVCO, se sont renvoyé la balle pour savoir qui devait payer les travailleurs roumains. Mais les grévistes ne se sont ni laissés impressionner par leurs palabres et gesticulations, ni endormir aux appels à la patience des pouvoirs publics ! Ils n'avaient rien à perdre et tout à gagner !

Après cinq jours de grève, les patrons des Chantiers et ceux d'AVCO, agacés, ont fini par s'engager à payer 3 200 euros à chaque salarié, « en

acompte sur l'ensemble des sommes dues ». Mais ce premier versement était soumis à la condition d'arrêter la grève, sans engagement sur le paiement du reste des salaires impayés et le remboursement de la caution des 600 euros qu'ils avaient dû avancer pour venir travailler en France !

Les travailleurs ne se sont pas contentés de vagues promesses et ont continué la grève, plus déterminés que jamais !

Le 28 août, un débrayage organisé par la CGT sur le *Queen-Mary* rassemblait près de 500 salariés et il n'est pas passé inaperçu ! Des travailleurs de toutes origines se

côtoyaient : Polonais, Roumains, Français, Indiens, et tous avaient en commun d'avoir des comptes à demander à leurs patrons aussi bien sur les conditions de travail, de salaires ou sur les ruptures de contrat dont sont menacés 230 Indiens, eux aussi employés par AVCO Marine, et qui restaient en grève pour cette raison, toute la journée.

Les patrons ont commencé à se faire du souci. Le navire tant vanté, déjà pas en avance sur son programme, doit être livré d'ici à la fin de l'année, et les jours de retard se comptent en millions d'euros en indemnités de retard. Pour les patrons, il devenait urgent que les travailleurs roumains reprennent le travail, pour finir la ventilation entre autres !

Les patrons se sont décidés enfin, le jeudi soir, à verser les 3 200 euros de la main à la main... avec promesse de reprise du travail le lendemain

contre celle de poursuivre des négociations pour finir de régler les problèmes. Ils croyaient s'en tirer comme ça !

En fait, le vendredi matin, jour où la grève devait être suspendue, a surtout permis aux travailleurs roumains d'aller au bureau de poste (sur leur temps de travail) expédier de l'argent à leur famille en Roumanie.

Mais s'estimant débarrassés de tout problème dès lors que la grève était arrêtée, les patrons recommencèrent à se renvoyer la balle, démontrant ainsi qu'ils ne céderaient volontairement rien de plus. Le soir même, vendredi 29 août, la grève était à nouveau à l'ordre du jour, pour le lundi matin ! Les travailleurs voulaient un engagement écrit tant pour le remboursement de la « caution » de 600 euros que pour le paiement du solde des salaires impayés au plus tard le 19 septembre 2003.

Après deux nouvelles heu-

res d'une grève redémarrée tout aussi unanimement et de manière tout aussi déterminée, le lundi 1^{er} septembre, AVCO Marine a finalement accepté de s'engager par écrit à satisfaire l'essentiel des revendications des salariés.

Les travailleurs roumains ont donc repris le travail, mais pour apprendre dès le lendemain que les patrons du Chantier de l'Atlantique demandaient à AVCO Marine de débarrasser le plancher. Du coup des centaines de travailleurs, indiens, polonais, français, roumains, qui travaillent essentiellement sur le *Queen-Mary*, dans l'immédiat, se retrouvent suspendus dans le vide !

Les travailleurs sont inquiets. Mais les patrons le sont aussi. Car il n'est pas certain que cette fois, ils s'en sortent comme ça !

Correspondant LO

Nangica-Colhem (Aube et Seine-et-Marne)

DES SALARIÉS SOUS LA MENACE

Encore une histoire de patrons voyous licenciant pendant les vacances ? Oui, mais c'est un cas singulier, puisque ces salariés dépendent d'une coopérative agricole.

Avant la reprise prévue à la mi-août, les 80 salariés de la coopérative agricole Nangica-Colhem des sites du Chêne (près d'Arcis-sur-Aube dans l'Aube) et de Nangis (en Seine-et-Marne) ont été invités à ne pas se présenter à leur poste de travail. Ils travaillent dans deux usines qui dépendent d'une coopérative regroupant 215 agriculteurs de Brie et de Champagne. Ces agriculteurs dépendent eux-mêmes étroitement de la coopérative puisqu'ils ne peuvent prendre leurs plants de pomme de terre qu'auprès de celle-ci, et à qui ils doivent ensuite livrer la totalité de leur récolte. Dans les usines, les pommes de terre sont lavées, triées, conditionnées et commercialisées.

C'est le président de la coopérative qui, prétextant un déficit très important, a obtenu d'une assemblée générale extraordinaire des agriculteurs adhérents, le 5 août, cette décision scandaleuse de ne pas reprendre l'activité après les congés, au moment même de la récolte des pommes de terre. Pourtant en 2000, Nangica justifiait la demande de subventions pour agrandir les bâtiments du site du Chêne par une formidable augmentation du chiffre d'affaires et des résultats de 1998 à 1999. Et le président de la coopérative avait obtenu des aides importantes (du département, de la région et de l'Europe) en 1998 puis en 2000, aides qui devaient servir à créer 38 emplois sur la commune du Chêne.



Le dépôt de bilan est maintenant prévu, il y a un projet de reprise des sites : les repreneurs exigeraient que les agriculteurs soient contraints de continuer à livrer leur production comme auparavant, mais sans aucun engagement sur le maintien des emplois.

Pour l'instant, le personnel a eu la promesse de recevoir son salaire d'août avec un chantage : si le dépôt de bilan se passait à l'amiable, il y aurait un plan social, mais si

l'affaire prenait une tournure judiciaire, il n'y aurait rien !

Les salariés ne reculant pas devant la crainte de « faire peur aux repreneurs » éventuels, mais redoutant que les machines ne soient démenagées comme à Flodor, ont occupé les locaux, dès le 21 août dans l'Aube et le 29 à Nangis.

Il faut dire que l'usine de l'Aube est implantée près d'Arcis, une ville encore traumatisée par la fermeture de l'usine de chaussettes CTM il

y a deux ans, dont la majorité des 220 licenciés n'a pas retrouvé de travail.

Pour la suite, les salariés attendent les décisions prises par la dernière assemblée générale des agriculteurs où ils s'étaient invités en vain. Ces décisions leur seront annoncées, mercredi 3 septembre, au Comité d'établissement. Mais ils ont toutes les raisons de réclamer la transparence des comptes et de se battre pour leur emploi.

Chauffage urbain de Paris

UN NOUVEL ACCIDENT

Jeudi 21 août, vers 7 heures du matin, une conduite de la CPCU (Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain) qui passe sous la chaussée a explosé, rue Saint-Lambert dans le 15^e arrondissement de Paris. Circulant sous d'énormes pressions et chauffée à 180° C, la vapeur d'eau qui s'est échappée comme d'une véritable cocotte-minute a provoqué des dégâts importants. Des vitres ont été soufflées, des débris ont été propulsés sur des dizaines de mètres et la rue a été couverte de boue. Pendant près d'une heure, une colonne de vapeur s'est élevée à trente mètres au-dessus des immeubles.

Heureusement, il n'y a pas eu de victime. Mais le bilan aurait pu être beaucoup plus lourd. Notons qu'un lycée se trouve à côté du lieu de

l'explosion. Heureusement que celle-ci s'est produite durant les congés d'été.

Nous sommes près de 500 salariés à la CPCU, qui est responsable de la production et de la canalisation de la vapeur d'eau destinée à chauffer immeubles, bureaux, équipements publics, etc. En novembre 2000, un accident avait provoqué la mort de quatre de nos camarades alors qu'ils mettaient en service une nouvelle conduite de vapeur. D'autres explosions sont survenues, notamment il y a deux ans dans le 7^e arrondissement.

En 1992, la CPCU est passée des mains d'EDF à celles de la Lyonnaise des Eaux qui, depuis, a fusionné avec le groupe Suez. On ne connaît pas les causes de l'accident du jeudi 21 août mais ce qui est sûr, c'est que, depuis des

années, les conditions de sécurité et de travail ne cessent de se dégrader. Les agents sont pressurés comme des citrons. Les délais d'entretien augmentent. La prévention est de plus en plus réduite et nous avons l'impression qu'il faut qu'il y ait de la casse pour qu'on intervienne. Pourtant, toute une partie du réseau est vétuste : la pièce qui a cédé dans la rue Saint-Lambert datait d'ailleurs de 1967.

La CPCU est une bonne vache à lait pour les actionnaires du groupe Suez qui annonce une progression globale de 4,3 % de son chiffre d'affaires pour le premier semestre 2003.

Alors, de l'argent il y en a pour assurer la sécurité de la population et des ouvriers.

Un lecteur

STMicroElectronics Rennes



600 EMPLOIS SUPPRIMÉS

Les 600 salariés (465 embauchés et 135 intérimaires) de l'usine STMicroElectronics de Rennes ont appris le 22 août dernier la décision de la direction du groupe de fermer l'usine.

Le groupe STMicroElectronics est le quatrième fabricant mondial de semi-conducteurs et le numéro un des circuits intégrés pour décodeurs numériques. Il emploie 43 000 personnes dans le monde dont 9 600 en France. Ses bénéfices ont été de 429 millions de dollars en 2002 (+ 67 % sur un an) et de 160 millions de dollars sur la première moitié de 2003. Son capital, à travers différentes filiales, est détenu au tiers par les États français et italien (autour de 17 % chacun).

L'usine de Rennes a été rénovée en 2000 et rapporte de l'argent. Mais pour augmenter encore les profits, la direction veut regrouper une partie de la production en Asie du Sud-Est où les coûts de production seraient moindres.

Elle prétend reclasser tous les embauchés dans les autres usines françaises, situées en Indre-et-Loire, en Isère et dans les Bouches-du-Rhône ! Elle sait très bien que la grande majorité des travailleurs de l'usine ne pourra pas accepter ces mutations. Quant aux intérimaires, ils ont déjà été « remerciés ».

STMicroElectronics vient s'ajouter à la liste déjà longue des grands groupes qui affichent des profits arrogants et qui, pour les augmenter encore, n'hésitent pas à jeter des travailleurs à la rue.

Les élus locaux y vont de leurs discours compatissants, mais pour réclamer de nouvelles aides publiques pour les patrons. La municipalité socialiste de Rennes n'est pas en reste, qui affirme que le

bassin d'emploi de Rennes peut « amortir » le choc.

Le groupe STMicroelectronics a déjà été copieusement arrosé d'aides nombreuses. Pour son usine de Rennes, il a reçu plusieurs millions d'euros d'avances du Conseil régional et du District de Rennes. Il a touché 543 millions d'euros en 2002 pour la construction de sa nouvelle usine commune avec Philips et Motorola à Crolles en Isère, usine qui a été inaugurée par Chirac début 2003.

Les aides n'ont donc pas manqué. Pas plus qu'elles n'ont manqué au groupe Mitsubishi pour installer près de Rennes, à Vitry, une usine de téléphones portables qui a fermé l'an dernier (1 000 salariés ont perdu leur emploi).

Les salariés de l'usine rennaise ont manifesté une première fois le 26 août. Cent cinquante personnes se sont rassemblées en début d'après-midi devant les grilles de l'usine, située dans un quartier populaire de la ville, pour rallier le centre de la ville. Le cortège a grossi tout au long du parcours. La population, scandalisée par cette fermeture, est solidaire des ouvriers de STMicroElectronics et nombreux sont ceux qui ont rejoint la manifestation. Au moins 500 personnes étaient présentes à la fin au rassemblement devant l'hôtel de ville, dont une trentaine de salariés de Thomson, autre entreprise locale touchée par un plan de 60 licenciements.

Une nouvelle manifestation, à Paris cette fois, a été organisée le 3 septembre, jour où la direction devait officiellement annoncer la fermeture.

La direction n'a pas fini de nous entendre... jusqu'à ce qu'elle remballe son projet de licenciements.

SCIA La Chapelle-d'Armentières (Nord)

PATRONS ET MARGOULINS COMPLICES

Depuis juin 2000, les salariés de l'imprimerie SCIA à la Chapelle-d'Armentières (Nord), essayent d'empêcher la fermeture de leur entreprise. Finalement, Léonce-Michel Deprez, notable bourgeois de la région, a eu gain de cause : ce qui restait de l'entreprise a été mis en liquidation judiciaire et les 75 derniers salariés ont été licenciés.

En trois ans, tout y sera passé. Le tribunal de commerce de Lille qui permet obligamment à L.-M. Deprez (président de la Chambre de commerce de Béthune, fils du député-maire du Touquet, à la tête d'une imprimerie à Ruitz dans le Pas-de-Calais) de racheter celle de la Chapelle-d'Armentières pour une valeur sous-évaluée ; puis, un an plus tard, d'engager un redressement judiciaire.

Ensuite, l'administrateur judiciaire propose, bien avant la fin du délai de six mois, la liquidation pure et simple de l'entreprise. Les rotatives de grande valeur pourraient ainsi revenir vers L.-M. Duprez. Début 2003, alors que le tribunal de Lille avait fini par accepter la reprise sous la pression des manifestations et de quatre mois d'occupation de l'entreprise, le repreneur se révéla être un margoulin – dont ce n'était pas le premier mauvais coup – qui encaissa les factures mais ne paya pas les fournisseurs. Bien moins conciliant qu'avec ses gros clients, EDF coupa le courant ! Et l'entreprise a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Paris.

Entre-temps, en avril 2002, Deprez avait porté plainte contre les salariés pour la des-

truction de quelques palettes de magazines, des pneus brûlés et des jets d'encre contre la façade de son imprimerie à Ruitz. Quatorze mois plus tard, en juin 2003, la police arrêtait cinq salariés à leur domicile, devant leur famille, menottes aux poignets, avec mobilisation massive de véhicules et d'uniformes... Pour n'être pas en reste, le tribunal de Béthune mettait en examen six salariés et les plaçait sous contrôle judiciaire, réclamant une caution de 200 euros par salarié et par mois pendant un an, dans l'attente du jugement !

Fin août, la chambre d'appel de la Cour de Douai a quand même dû lever le contrôle judiciaire et les cautions frappant les six travailleurs. Mais les mises en examen sont maintenues !

Les salaires ne sont pas versés depuis juillet. Avec les délais pris par les tribunaux, et les délais administratifs, ce n'est pas avant octobre que le fonds de garantie des salaires pourrait éventuellement verser quelque chose ! Avec quoi vivre, entre-temps ? La famille Deprez n'a pas ce genre de souci, mais plutôt celui de placer les millions d'euros supplémentaires qu'elle a raflés sur le dos des salariés dans cette opération...

Et après, il faudrait que les travailleurs restent calmes !

Au sommaire de la Lutte de Classe n° 74

Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête

La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs

S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs

Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage

Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale

Une chronologie des grèves et des manifestations

EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites

Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État

Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Plan de suppressions d'emplois et fermetures de bureaux...

LA DÉTÉRIORATION PLANIFIÉE DU SERVICE PUBLIC

6 000 à 8 000 bureaux de poste ruraux en moins, près de 40 000 emplois supprimés, telles sont les conséquences dénoncées par la CGT du « contrat de plan » qui va être conclu entre La Poste et l'État pour la période 2004 à 2007. Cela fait bien des années que la politique de La Poste, et les réorganisations qui en découlent, sont dictées par l'unique objectif de faire des profits. Dans ce cadre, la présence de bureaux sur tout le territoire constitue pour les dirigeants de La Poste un fardeau dont ils entendent s'affranchir au plus vite.

Bien que la direction ne le reconnaisse pas franchement, des milliers de bureaux de poste sont donc menacés de fermeture : il s'agit des bureaux les plus petits et les plus isolés, notamment dans les zones rurales. La Poste a d'ailleurs déjà bien engagé cette politique. Ces dernières années des bureaux ont été regroupés, des horaires d'ouvertures réduits, des négociations engagées avec les maires en leur faisant le chantage à la fermeture du bureau... Ces bureaux sont pourtant indispensables, justement dans ces endroits où les gens, en particulier de nombreuses person-

nes âgées, ont peu de moyens de se rendre en ville. Pour remplacer le service supprimé, La Poste envisage de faire accomplir un nombre limité d'opérations par des commerçants : l'affranchissement et la vente des timbres, le retrait des recommandés, ou les retraits sur les comptes épargne jusqu'à 150 euros uniquement, et seulement pour les habitants du village. Pour le reste, il faudra se déplacer... Car ce qui l'intéresse, c'est le développement des « services financiers » auprès d'une clientèle plus fortunée, pour laquelle elle développe toute une stratégie commerciale qui vise à concurrencer les banques. La fermeture des bureaux de proximité s'inscrit dans cette logique. Outre la disparition d'un service pourtant utile, elle entraînera la suppression des emplois de postiers qui y étaient attachés.

Et ce ne sont pas les seuls emplois menacés à La Poste. Un autre volet des restructurations, dont la mise en œuvre a déjà commencé, comporte la fermeture d'au moins la moitié des 120 centres de tri existant encore en France. Le prétexte invoqué est la modernisation du travail, avec le développement de machines plus perfectionnées pour trier le courrier et la construction de centres de tri plus grands. Mais l'automatisation du tri, si elle a d'ores et déjà permis à



Bureau de poste... Bientôt monument historique !

La Poste de supprimer un certain nombre d'emplois, ne se traduit pas par une moindre charge de travail pour les postiers qui effectuent le tri, ni pour les facteurs qui distribuent le courrier. Au contraire, elle entraîne une augmentation de la quantité de courrier à trier et un travail répétitif pour les premiers, et un allongement des tournées, avec des sacs plus lourdes, pour les seconds. Dans le cas de La Poste, le progrès technique ne sert qu'à accroître la rentabilité du tra-

vail. Pour pouvoir parler d'un véritable « progrès » pour les postiers, il faudrait embaucher, mais La Poste fait tout le contraire. Dans les années à venir, d'après la CGT, 40 000 emplois au total seraient menacés.

Actuellement, il y a 320 000 postiers, mais il faut savoir que parmi eux, le nombre des fonctionnaires n'a cessé de diminuer : on compte en effet 90 000 agents contractuels, moins bien payés et n'ayant pas les

mêmes garanties statutaires que leurs collègues fonctionnaires. Une proportion qui va encore augmenter avec le départ en retraite d'au moins 90 000 fonctionnaires.

Pour les années qui viennent, La Poste et l'État planifient donc une nouvelle fois la dégradation d'un service utile à la population et l'aggravation des conditions de travail du personnel.

Laurent MERLET

Poste de La Réole (Sud-Gironde)

RENTABILITÉ AU DÉTRIMENT DES SALARIÉS ET DES USAGERS

Récemment, le directeur régional de La Poste est venu à La Réole vanter, auprès des notables, les mérites de La Poste « compétitive », « rentabilisée ». Mais ceux qui travaillent à la poste de La Réole peuvent, eux, parler concrètement des conséquences de cette politique sur leurs conditions de travail et sur les services rendus aux usagers.

Nous sommes environ vingt-cinq à travailler aux guichets, au tri ou comme facteurs. Pas question de discuter entre nous. Pression est faite pour que les facteurs n'aillent pas voir ceux du

guichet et réciproquement. Maintenant que le guichet est devenu le « service financier », tout doit être cloisonné entre nous... En attendant la privatisation service par service ?

Des économies ? La Poste en fait, sur notre dos. Sur 17 tournées que nous effectuons sur le secteur, quatre sont faites par des camarades en CDI non titularisés, certains depuis près de deux ans. En outre, quatre ou cinq collègues sont embauchés aussi en CDI pour préparer et distribuer les publicités sur le secteur.

Avant la mise en place des 35 heures, la distribution des publicités était facultative et payée en supplément. Maintenant nous devons les distribuer et sans majoration. Enfin, histoire de nous pousser à faire toujours plus vite, nous avons la visite d'un vérificateur qui nous suit durant nos tournées, chronomètre en main.

Tout cela se fait au détriment des services rendus aux usagers. Dans les zones rurales, le facteur constituait un contact humain, pour les personnes âgées et isolées ; il discutait et rendait des servi-



ces. Maintenant, pour la direction de La Poste, ce n'est là qu'une perte de temps. Ce qui compte, ce ne sont pas les usagers, mais être compétitif et rentable !

Au nom de cette politique, on ne compte plus les fermetures ou des regroupements de bureaux de poste dans les villages des environs, les réductions des horaires d'ouverture, les demandes faites à une épicerie par

exemple de se transformer en point-poste. À La Réole, il ne reste plus que deux guichets, et malgré cela une de nos collègues est détachée pour aller assurer la permanence dans un autre bureau. Et la direction n'hésite pas à faire du chantage : elle a menacé une municipalité de fermer le bureau de poste sauf si celle-ci aménageait de nouveaux locaux avec un service financier.

Sécurité sociale

LE GOUVERNEMENT PRÉPARE SES ATTAQUES

À la télévision comme à la radio, la campagne s'accélère. On martèle que la Sécurité sociale, et particulièrement l'Assurance maladie, vont de plus en plus mal, que leur déficit est catastrophique, qu'une réforme s'impose d'urgence et que la population doit s'attendre à des mesures d'économies, préparées par le gouvernement... pour, prétend-il, "sauver" la Sécu.

Ce refrain du "ça va très mal" avec chiffres (plus ou moins vérifiables et surtout très tendancieux quand ils ne sont pas carrément mensongers) à l'appui, on le connaît par cœur. C'est le même, ou presque, qui nous a été chanté à propos des caisses de retraite et qui a servi à préparer l'opinion à accepter la réforme gouvernementale de cet été, une réforme en défaveur des intérêts de la population laborieuse qui a su montrer, par les manifestations et les grèves, qu'elle n'était ni dupe ni consentante.

Parmi les causes de ce fameux "trou", évalué à dix milliards d'euros pour 2003 et à une quinzaine de milliards pour 2004, le gouvernement invoque les dépenses, trop importantes à l'en croire. Il constate que les rentrées

baissent ! Mais cela n'a rien d'étonnant quand les patrons licencient à tour de bras, diminuant d'autant le nombre de cotisations. D'autant plus que les rentrées de cotisations diminuent aussi du fait des exonérations patronales qui se montent à 19 milliards d'euros par an... plus que le "trou" ! À cela s'ajoute encore la stagnation des salaires.

Mais pour Raffarin et Mattei, il n'est pas question d'interdire aux patrons de licencier, de supprimer toutes les exonérations et de les contraindre à embaucher et relever tous les salaires (donc les cotisations sociales), ce qui permettrait de combler rapidement le trou de la Sécurité sociale. Non. Son idée, qui n'est certes pas nouvelle et que tous les gouvernements, de gauche ou de droite, ont appliquée, c'est de peser sur les dépenses, c'est-à-dire de réduire le service rendu par la Sécurité sociale à la population.

Il est choquant d'entendre expliquer que le déficit serait lié aux visites trop fréquentes chez le médecin et à une consommation abusive de médicaments. De même qu'il est scandaleux d'entendre dénoncer le prétendu trop

grand nombre d'hôpitaux au moment même où la canicule a mis en relief leur nombre insuffisant ainsi que l'insuffisance des équipements et du personnel hospitalier, comme celle des soins médicaux à domicile.

Il n'est pas question d'accepter cette prétendue réforme de la Sécurité sociale, qui se traduirait par une régression et par l'augmentation des cotisations d'une part, et d'autre part par une diminution de la qualité des soins et des remboursements des dépenses de santé. Le ministre de la Santé, Mattei, évoque l'idée d'augmenter les cotisations, d'augmenter la CSG (Contribution sociale généralisée, mise en place par Rocard en 1991) ou la CRDS (Contribution au remboursement de la dette sociale, instaurée par Juppé en 1996), ou même les deux. Des idées qui videront encore un peu les poches de la population laborieuse.

La seule mesure pour combler les dix milliards d'euros de déficit attendu pour 2003 consisterait à arrêter immédiatement d'exonérer les patrons et à exiger qu'ils embauchent à des salaires corrects.

Lucienne PLAIN

— Une intervention d'Arlette Laguiller —

L'Europe et la Sécurité sociale

Lors de sa session de septembre à Strasbourg, le Parlement européen s'est penché sur ce qu'il appelle « la coordination des systèmes de Sécurité sociale en Europe ». Sur ce sujet, notre camarade Arlette Laguiller est intervenue en ces termes :

« Qu'il faille harmoniser le fouillis des lois et des règlements qui concernent la protection sociale des différents pays d'Europe, oui évidemment. Mais l'harmonisation se fait à minima, et jamais en cherchant à aligner la législation sociale de tous sur le pays où elle est la plus favorable aux travailleurs.

Certains des amendements du Parlement européen améliorent la proposition de règlement du Conseil. Nous voterons ces amendements. Mais comment discuter de ces quelques aménagements sans dénoncer la politique suivie

par les États européens, dont le sens général est d'affaiblir la protection sociale des travailleurs, de diminuer les retraites, d'augmenter les cotisations de Sécurité sociale tout en réduisant les prestations. Et on assiste à cela dans la majorité des pays d'Europe.

On en arrive, progressivement ou brutalement, à cette situation qu'il devient pratiquement impossible pour des salariés mal payés, pour les travailleurs précaires ou pour les chômeurs de se soigner correctement. L'accès aux soins devient de plus en plus le privilège des riches.

C'est ignoble. Et pourquoi cette orientation politique alors que les richesses nationales augmentent, faiblement certes, mais augmentent quand même ? En France, on nous dit que la Sécurité sociale est en déficit. Mais pourquoi est-elle en déficit ?

Pour partie, en raison du chômage, ce dont les travailleurs ne sont pas les responsables, mais les victimes. Mais, plus encore, parce que l'État puise dans les caisses de la Sécurité sociale pour faire des cadeaux au grand patronat par le biais des réductions de charges sociales.

Ce que les gouvernements appellent la « réforme des retraites » ou la « réforme de la Sécurité sociale » constitue une rapine à grande échelle, au détriment des salariés et au profit de la minorité de riches parasites.

Eh bien, je profite de cette intervention pour affirmer que les travailleurs d'Europe ont le droit moral de se défendre, de faire la grève, de manifester car il n'y a aucun autre moyen pour s'opposer à ce vol organisé ! »

Tati au bord de la faillite

LES SALARIÉS MENACÉS

Le groupe Tati, qui emploie 1200 personnes, a déposé son bilan. Mardi 2 septembre, le tribunal de commerce de Paris a décidé la mise en redressement judiciaire du groupe avec une période d'observation de quatre mois. A terme, si aucune solution de continuation ou de reprise ne se confirme, cela se traduirait alors par la liquidation définitive.

La famille Ouaki est connue pour son écurie d'une vingtaine de pur-sang. Fabien Ouaki, qui a succédé à son père comme dirigeant du groupe, serait un fervent partisan du Dalai-Lama au point de faire courir ses étalons à ses couteurs. Mais ce bouddhisme hippique ne l'a pas poussé à l'abnégation et à l'altruisme vis-à-vis de ses employés.



Même si la décision est différée de quatre mois, les salariés des magasins Tati sont les seules victimes : d'ores et déjà, leur salaire d'août n'a été versé qu'à 50 %. Et, bien entendu, ils ont tout à craindre pour leur emploi, même en cas de repreneurs, car ces repreneurs, éventuellement intéressés par l'emplacement des magasins ou la marque, n'ont aucune obligation de garder les salariés.

Par contre, la famille Ouaki, principale actionnaire du groupe, ne se retrouve pas sur la paille. Elle fait partie, depuis de nombreuses années, des grosses fortunes françaises. A Deauville, la

La famille Ouaki peut même espérer au travers du dépôt de bilan vendre à bon prix le réseau de magasins situés en plein centre ville, situation alléchante pour des investisseurs immobiliers, la vente du magasin République à Paris avait ainsi rapporté, en 2002, 150 millions d'euros (un milliard de francs).

Interrogé en janvier dernier, à propos des vagues de licenciement, qui défrayaient la chronique à l'époque (Metaleurop etc.), il déclarait : « Chez nous, on ne jette pas 120 salariés à la rue ». Aujourd'hui, il va peut-être en « jeter » dix fois plus...

Christian BERNAC

LUTTE OUVRIÈRE APPELLE À MANIFESTER LE SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Diverses organisations appellent à manifester, samedi 6 septembre 2003, pour protester entre autres contre la politique de privatisation des services publics dans de nombreux pays dont la France, mesure politique opposée aux intérêts de toutes les classes populaires.

Les enseignants y participeront avec leurs propres revendications. Lutte ouvrière appelle à participer nombreux à ces manifestations, à Paris, à

Toulouse, à Lyon, à Marseille et dans bien d'autres villes pour défendre les services publics et s'opposer aux choix du gouvernement qui prévoit d'économiser sur l'enseignement, les transports ou la santé pour réduire encore les impôts des plus riches et ouvrir ses caisses à un patronat dont l'avidité n'a pas de limites.

À Paris, la manifestation partira à 15 heures de la station du RER Luxembourg.